



ALLIANCE DES ÉNERGIES



FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LA RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DE CONSOMMATION AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX

Le Client :

La société FASTHOTEL SARL EURO GIOAMBRA
Enregistrée sous le numéro SIRET 914651781, immatriculée au RCS de Bergerac
Représentée par FRUUX Séverine en sa qualité de Directrice

Le Tiers :

La société ALLIANCE DES ÉNERGIES, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 88308769400039, ainsi que les partenaires fournisseurs d'énergie* d'ALLIANCE DES ÉNERGIES.

Par la signature de ce document, le Client autorise expressément le Tiers à demander et à recevoir communication auprès du Gestionnaire de Réseau de Distribution de gaz et/ou d'électricité des données techniques (consommations et profil, capacité journalière en gaz, puissance en électricité et tarif d'acheminement, l'historique des consommations jusqu'à la date de ce consentement, le flux des consommations jusqu'à la date de fin du consentement, les données contractuelles et techniques, les données publiées, les données informatives et de consommations journalières), associées aux points de livraison dont les références figurent ci-après, en vue de la préparation d'une offre de fourniture de gaz et/ou d'électricité.

La présente autorisation est conclue pour une durée de douze (12) mois à compter de sa signature.

Le Client accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par le Tiers à des fins de gestion et de traçabilité pendant toute la période d'exécution du contrat ou à défaut pour la durée de douze (12) mois. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès du Tiers et/ou d'Enedis, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex.

Références des points d'énergie concernés

300 1620657183

Adresses complètes des points d'énergie concernés

55 Route du Périgord Pourpre
(Tête Noire)
24230 Montcaret

Fait à :

Le :

NOM Prénom :

SIGNATURE :

Montcaret
31/03/24
FRUUX Séverine

Cachet commercial
FASTHOTEL

SARL GIOAMBRA

55 rue du Périgord Pourpre

24230 MONTCARET

Tél. 05 53 74 40 60 ~ Fax 05 53 57 91 94

Siret : 914 651 781 00017 ~ APE 5510Z

VATFR 52 914 651 781

* Consulter la liste de nos partenaires fournisseurs d'énergie : <https://alliance-des-energies.fr/fournisseurs>

© ALLIANCE DES ÉNERGIES – 2023



ALLIANCE DES ÉNERGIES



ANNEXE : Liste des sites

Références des points d'énergie concernés

Adresses complètes des points d'énergie concernés

30001620657183

55 Route du Périgord Pourpre
(TÊTE NOIRE)
24230 MONTCARET

Fait à :

Montcaret

Le :

31/03/24

NOM Prénom :

François Seigne

SIGNATURE :

* Consulter la liste de nos partenaires fournisseurs d'énergie : <https://alliance-energies.fr/fournisseurs-ade/>

© ALLIANCE DES ÉNERGIES – 2023

Commerces
FASTHÔTEL

SARL GIOAMBRA

55 rue du Périgord Pourpre

24230 MONTCARET

Tél. 05 53 74 40 60 ~ Fax 05 53 57 91 94

Siret : 914 651 781 00017 ~ APE 5510Z

TVA FR 52 914 651 781

OFFRE DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

VOTRE SOCIETE

SIRET	Code NAF	Adresse de facturation	Interlocuteur
91465178100017	5510Z	EURO GIOAMBRA LIEU DIT TETE NOIRE 24230 MONTCARET	SEVERINE FRULEUX 0553744060 fh24@orange.fr

VOTRE SITE DE CONSOMMATION

Référence Acheminement Electricité (RAE)	Adresse de consommation	Consommation annuelle en MWh ¹
30001620657183	TETE NOIRE 24230 MONTCARET	26,61

PUISSANCES SOUSCRITES ²

RAE	Type de TURPE ³	Pointe	HPH	HCH	HPE	HCE
30001620657183	BTSUPCU4	0	48	48	48	48

Les puissances souscrites et Formules Tarifaires D'acheminement (FTA) sont données à titre indicatif. Le changement de fournisseur sera réalisé à iso puissances et iso FTA conformément aux informations à disposition au sein du SI du Gestionnaire de réseaux, sauf pour les Calendriers Fournisseurs et FTA Pointes Mobiles qui n'auraient pas fait l'objet d'un accord préalable dans le contrat. Pour toutes modifications de puissances souscrites ou de FTA, le Client devra faire une nouvelle demande au Service Client de Primeo Energie après la date de début de contrat.

PRIX DE L'ENERGIE FIXE EN €/MWH ⁴

RAE	Période de fourniture	Pointe	HPH	HCH	HPE	HCE
30001620657183	Du 08/07/2022 à 31/12/2024	90,81	90,81	64,10	66,28	54,26

¹ Sur la base des informations transmises à Primeo Energie

² Puissance souscrite en kVA si basse tension, sinon en kW

³ Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité

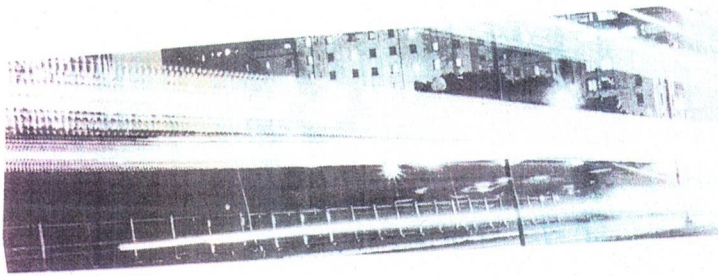
⁴ Le prix de l'énergie comprend hors toutes taxes : CTA, TCCFE, TDCFE, Accise sur l'électricité - apurement : SPE ou TCCFE et TVA hors coût d'acheminement, hors coût de capacité, hors coût de CEF et hors coût de soutirage physique RTE Coeff c (à ce jour 0 euro/MWh). Tous ces coûts et taxes sont récapitulés à l'euro près en toute transparence sur votre facture par Primeo Energie.

COUT DE CAPACITE EN €/MWH

Sur la base des articles L 335-1 à L335-8 du code de l'énergie et le décret n°2012-1405 du 14 décembre 2012, les prix de vente de chaque site seront majorés du coût de la capacité en €/MWh selon la formule suivante :

$$\text{Coût de capacité année N} = \text{Obligation de Capacité année N} \times \text{Prix de Capacité année N}$$

Primeo Energie France - 8 place Boulnois 75017 Paris - 01 70 23 24 30 - service.commercial@primeo-energie.fr
O-EURO GIOAMBRA-00063604



Avec :

- Obligation de Capacité année N : le coefficient de capacité exprimé en kW/MWh, déterminé par année de livraison N incluant le coefficient de sécurité qui s'applique pour l'année de livraison N
- Prix de Capacité année N : le prix de la capacité exprimé en €/kW pour l'année de livraison N, défini comme le prix de la dernière enchère organisée sur les plateformes d'échanges avant le 31 décembre N-1 + 0,1 €/kW.

RAE	Période de fourniture	Obligation de Capacité (kW/MWh)
30001620657183	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	0,2200
	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	0,2200
	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	0,2200

Le Coût de Capacité année N fera l'objet d'une facturation mensuelle. Il sera multiplié par le volume réel du mois. Une ligne spécifique "Contribution Obligation Capacité" apparaîtra sur la facture de chaque Site. Primeo Energie se réserve le droit, en cas d'évolution réglementaire concernant le mécanisme de capacité, de modifier l'application de cette clause en fonction des nouvelles dispositions en vigueur.

CEE EN €/MWh

RAE	Période de fourniture	Prix de vente en €/MWh
PAOLOLARA	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	5,50
	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	5,75
	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	5,75

Sous réserve de non-modification des coefficients et de la réglementation liées aux CEE durant la période contractuelle.

Le calcul du coût des CEE est précisé dans nos Conditions Générales de Vente.

FS

VOS RÉFÉRENCES

Réf. Contrat	CO-00017198	EURO GIOAMBRA
Réf. Client	CL00023203	EURO GIOAMBRA
N° TVA	FR52914651781	LIEU DIT TETE NOIRE
N° SIRET	91465178100017	24230 MONTCARET
Réf. Acheminement Electricité (RAE)	30001620657183	
Adresse du point de livraison	Tete Noire 24230 Montcaret	
Type de tarif TURPE	BTSUPCU4	
Gestionnaire de Réseau	ENEDIS	
N° Dépannage Electricité	08 11 88 22 00	

A l'attention de:
Mme SEVERINE FRULEUX

VOTRE FACTURE EN BREF

Période de fourniture

Du 14/02/2024 au 13/03/2024



Consommation énergie	358,03	€
Acheminement réseau	312,98	€
Taxes et contributions (Hors TVA)	148,24	€
TVA payée sur les débits	163,85	€
TOTAL TTC	983,10	€

COMMENT RÉGLER VOTRE FACTURE ?

Votre mode de paiement

Prelevement à 15 jours date de facture, soit le 30/03/2024.

Vos coordonnées bancaires

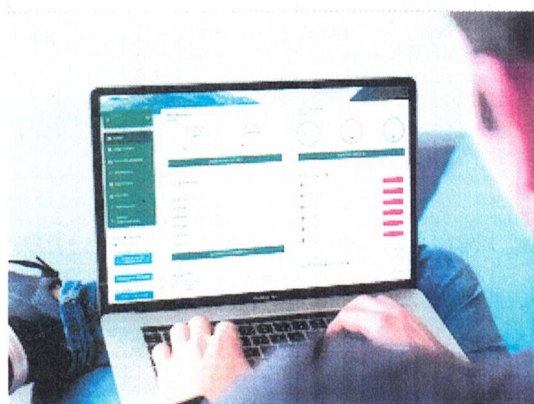
Titulaire : EURO GIOAMBRA
IBAN : FR7610XXXXXXX46267
BIC : CCBPFRPPBDX

A défaut de paiement à l'échéance, les sommes restant dues sont majorées de plein droit, sans besoin d'une mise en demeure préalable, de pénalités de retard dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le Client sera également débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros pour chaque facture, sans préjudice de la possibilité pour Primeo Energie France d'exiger une indemnité complémentaire sur justificatifs.

ORIGINE DE L'ÉLECTRICITÉ



Origine 2022 de l'électricité : 10.92% thermique (pétrole, gaz, charbon), 86.24% nucléaire, 2.84% renouvelable (biomasse, hydro & marine, éolien, solaire) CO2: 65.3 g/kWh. Si offre 100% renouvelable : origine 100% renouvelable. Primeo Energie France a eu recours au mix résiduel publié par Powernext à hauteur de 50.70%.



Découvrez votre espace client

pro.primeo-energie.fr



Simple, intuitif et complet



Ajout des accès par l'administrateur du compte en toute autonomie



Gestion des contrats et comptes payeurs



Suivi de la consommation en détail



Export de vos sites de consommations



Gestion et suivi des demandes

VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Libellé	Période début	Période fin	Quantité	Unité	Prix Unitaire €	Montant HT	Taux TVA
Consommation énergie							
Energie verte 2024	14/02/2024	13/03/2024	4,281	MWh	1,00000	4,28	20%
Heures Creuses Hiver (HCH)	14/02/2024	13/03/2024	1,311	MWh	64,10000	84,04	20%
Heures Pleines Hiver (HPH)	14/02/2024	13/03/2024	2,970	MWh	90,81000	269,71	20%
Réglementation ARENH 2024	14/02/2024	13/03/2024	4,281	MWh	0,00000	0,00	20%
						358,03 €	
Acheminement réseau							
Composante de soutirage HPH	14/02/2024	13/03/2024	2,970	MWh	56,30000	167,21	20%
Composante de soutirage HCH	14/02/2024	13/03/2024	1,311	MWh	41,10000	53,88	20%
Composante de soutirage part fixe - Echoir	14/03/2024	12/04/2024	1 440,00	kVA/jour	0,04008	57,72	20%
Composante de soutirage part fixe - Reprise	14/02/2024	14/03/2024	-1 440,00	kVA/jour	0,04008	-57,72	20%
Composante de soutirage part fixe - Echu	14/02/2024	13/03/2024	1 392,00	kVA/jour	0,04008	55,79	20%
Composante de comptage - Echoir	14/03/2024	12/04/2024	30	jour	0,69902	20,97	20%
Composante de comptage - Reprise	14/02/2024	14/03/2024	-30	jour	0,69902	-20,97	20%
Composante de comptage - Echu	14/02/2024	13/03/2024	29	jour	0,69902	20,27	20%
Composante de gestion - Echoir	14/03/2024	12/04/2024	30	jour	0,54590	16,38	20%
Composante de gestion - Reprise	14/02/2024	14/03/2024	-30	jour	0,54590	-16,38	20%
Composante de gestion - Echu	14/02/2024	13/03/2024	29	jour	0,54590	15,83	20%
						312,98 €	
Taxes et contributions (Hors TVA)							
Certificats d'Economie d'Energie 2024	14/02/2024	13/03/2024	4,281	MWh	7,58024	32,45	20%
Contribution à l'obligation de Capacité 2024	14/02/2024	13/03/2024	4,281	MWh	1,84000	7,88	20%
Accise sur l'électricité - anciennement TICFE ou CSPE Taux Plein 2024	14/02/2024	13/03/2024	4,281	MWh	20,50000	87,76	20%
Contribution Tarifaire d'Acheminement	14/02/2024	12/04/2024	91,89	€	21,93000%	20,15	20%
						148,24 €	
TVA payée sur les débits							
TVA 20%			819,25	€		163,85	
						163,85 €	
						TOTAL HT	819,25 €
						TOTAL TTC	983,10 €

VOS RELEVÉS D'INDEX DE CONSOMMATION

Les index cumulés nous sont transmis par l'opérateur de réseau.

Libellé	Date relevé	Type relevé	Puissance souscrite kVA	Puissance atteinte kVA	Index précédent	Index nouveau	Consommation (MWh)
Heures Creuses Hiver (HCH)	13/03/2024	REEL	48	18	48271	49582	1,311
Heures Pleines Hiver (HPH)	13/03/2024	REEL	48	22	108642	111612	2,970

Plage horaire Heures Creuses : 22H30-06H30

Plage horaire Pointe : 09H00-11H00/18H00-20H00

VOS RÉFÉRENCES

Réf. Contrat CO-00017198
 Réf. Client CL00023203
 N° TVA FR52914651781
 N° SIRET 91465178100017
 Réf. Acheminement Electricité (RAE) 30001620657183
 Adresse du point de livraison Tete Noire
 24230 Montcaret
 Type de tarif TURPE BTSUPCU4
 Gestionnaire de Réseau ENEDIS
 N° Dépannage Electricité 08 11 88 22 00

EURO GIOAMBRA
 EURO GIOAMBRA
 LIEU DIT TETE NOIRE
 24230 MONTCARET

A l'attention de:
 Mme SEVERINE FRULEUX

VOTRE FACTURE EN BREF

Période de fourniture

Du 14/01/2024 au 13/02/2024



Consommation énergie	395,30	€
Acheminement réseau	342,25	€
Taxes et contributions (Hors TVA)	107,69	€
TVA payée sur les débits	169,05	€
TOTAL TTC	1 014,29	€

COMMENT RÉGLER VOTRE FACTURE ?

Votre mode de paiement

Prelevement à 15 jours date de facture, soit le 01/03/2024.

Vos coordonnées bancaires

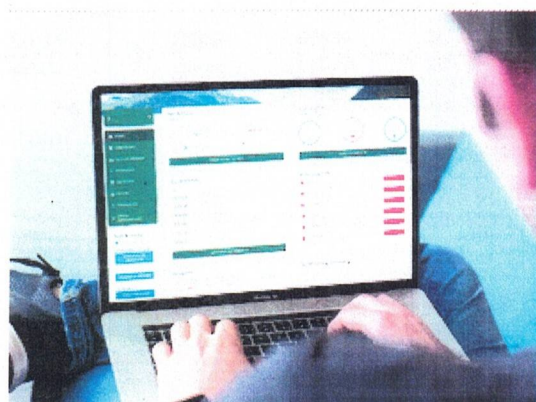
Titulaire : EURO GIOAMBRA
 IBAN : FR7610XXXXXXXXXXXXXXXX46267
 BIC : CCBPFRPPBDX

A défaut de paiement à l'échéance, les sommes restant dues sont majorées de plein droit, sans besoin d'une mise en demeure préalable, de pénalités de retard dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le Client sera également débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros pour chaque facture, sans préjudice de la possibilité pour Primeo Energie France d'exiger une indemnité complémentaire sur justificatifs.

ORIGINE DE L'ÉLECTRICITÉ



Origine 2022 de l'électricité : 10.92% thermique (pétrole, gaz, charbon), 86.24% nucléaire, 2.84% renouvelable (biomasse, hydro & marine, éolien, solaire) CO2: 65.3 g/kWh. Si offre 100% renouvelable : origine 100% renouvelable. Primeo Energie France a eu recours au mix résiduel publié par Powernext à hauteur de 50.70%.



Découvrez votre espace client

pro.primeo-energie.fr

- Simple, intuitif et complet
- Gestion des contrats et comptes payeurs
- Export de vos sites de consommations
- Ajout des accès par l'administrateur du compte en toute autonomie
- Suivi de la consommation en détail
- Gestion et suivi des demandes

VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Libellé	Période début	Période fin	Quantité	Unité	Prix Unitaire €	Montant HT	Taux TVA
Consommation énergie							
Energie verte 2024	14/01/2024	13/02/2024	4,705	MWh	1,00000	4,71	20%
Heures Creuses Hiver (HCH)	14/01/2024	13/02/2024	1,373	MWh	64,10000	88,01	20%
Heures Pleines Hiver (HPH)	14/01/2024	13/02/2024	3,332	MWh	90,81000	302,58	20%
Réglementation ARENH 2024	14/01/2024	13/02/2024	4,705	MWh	0,00000	0,00	20%
						395,30 €	
Acheminement réseau							
Composante de soutirage HPH	14/01/2024	13/02/2024	3,332	MWh	56,30000	187,59	20%
Composante de soutirage HCH	14/01/2024	13/02/2024	1,373	MWh	41,10000	56,43	20%
Composante de soutirage part fixe - Eclair	14/02/2024	14/03/2024	1 440,00	kVA/jour	0,04008	57,72	20%
Composante de soutirage part fixe - Echu	14/01/2024	13/02/2024	1 488,00	kVA/jour	0,04008	59,64	20%
Composante de soutirage part fixe - Reprise	14/01/2024	12/02/2024	-1 440,00	kVA/jour	0,04008	-57,72	20%
Composante de comptage - Eclair	14/02/2024	14/03/2024	30	jour	0,69902	20,97	20%
Composante de comptage - Echu	14/01/2024	13/02/2024	31	jour	0,69902	21,67	20%
Composante de comptage - Reprise	14/01/2024	12/02/2024	-30	jour	0,69902	-20,97	20%
Composante de gestion - Eclair	14/02/2024	14/03/2024	30	jour	0,54590	16,38	20%
Composante de gestion - Echu	14/01/2024	13/02/2024	31	jour	0,54590	16,92	20%
Composante de gestion - Reprise	14/01/2024	12/02/2024	-30	jour	0,54590	-16,38	20%
						342,25 €	
Taxes et contributions (Hors TVA)							
Certificats d'Economie d'Energie 2024	14/01/2024	13/02/2024	4,705	MWh	7,58024	35,67	20%
Contribution à l'obligation de Capacité 2024	14/01/2024	13/02/2024	4,705	MWh	1,84000	8,66	20%
Accise sur l'électricité - anciennement TICFE ou CSPE Taux Plein 2024	01/02/2024	13/02/2024	1,973	MWh	20,50000	40,45	20%
Accise sur l'électricité - anciennement TICFE ou CSPE Taux Plein 2024	14/01/2024	31/01/2024	2,732	MWh	0,50000	1,37	20%
Contribution Tarifaire d'Acheminement	14/01/2024	14/03/2024	98,23	€	21,93000%	21,54	20%
						107,69 €	
TVA payée sur les débits							
TVA 20%			845,24	€		169,05	
						169,05 €	
						TOTAL HT	845,24 €
						TOTAL TTC	1 014,29 €

VOS RELEVÉS D'INDEX DE CONSOMMATION

Les index cumulés nous sont transmis par l'opérateur de réseau.

Libellé	Date relevé	Type relevé	Puissance souscrite kVA	Puissance atteinte kVA	Index précédent	Index nouveau	Consommation (MWh)
Heures Creuses Hiver (HCH)	13/02/2024	REEL	48	15	46898	48271	1,373
Heures Pleines Hiver (HPH)	13/02/2024	REEL	48	23	105310	108642	3,332

Plage horaire Heures Creuses : 22H30-06H30

Plage horaire Pointe : 09H00-11H00/18H00-20H00

VOS RÉFÉRENCES

Réf. Contrat	CO-00017198	EURO GIOAMBRA
Réf. Client	CL00023203	EURO GIOAMBRA
N° TVA	FR52914651781	LIEU DIT TETE NOIRE
N° SIRET	91465178100017	24230 MONTCARET
Réf. Acheminement Electricité (RAE)	30001620657183	
Adresse du point de livraison	Tete Noire 24230 Montcaret	
Type de tarif TURPE	BTSUPCU4	
Gestionnaire de Réseau	ENEDIS	
N° Dépannage Electricité	08 11 88 22 00	

A l'attention de:
Mme SEVERINE FRULEUX

VOTRE FACTURE EN BREF

Période de fourniture

Du 14/06/2023 au 13/07/2023



Consommation énergie	225,21 €
Acheminement réseau	160,72 €
Taxes et contributions (Hors TVA)	89,75 €
TVA payée sur les débits	95,14 €
TOTAL TTC	570,82 €

COMMENT RÉGLER VOTRE FACTURE ?

Votre mode de paiement

Prélèvement à 15 jours date de facture, soit le 03/08/2023.

Vos coordonnées bancaires

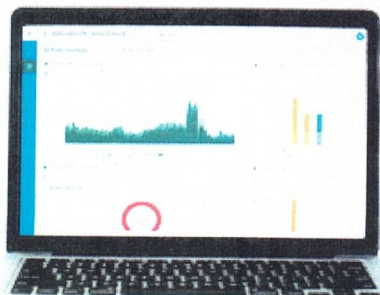
Titulaire : EURO GIOAMBRA
IBAN : FR7610XXXXXXX46267
BIC : CCBPFRPPBDX

A défaut de paiement à l'échéance, les sommes restant dues sont majorées de plein droit, sans besoin d'une mise en demeure préalable, de pénalités de retard dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le Client sera également débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros pour chaque facture, sans préjudice de la possibilité pour Primeo Energie France d'exiger une indemnité complémentaire sur justificatifs.

ORIGINE DE L'ÉLECTRICITÉ



Origine 2022 de l'électricité : 10.92% thermique (pétrole, gaz, charbon), 86.24% nucléaire, 2.84% renouvelable (biomasse, hydro & marine, éolien, solaire) CO2: 65.3 g/kWh. Si offre 100% renouvelable : origine 100% renouvelable. Primeo Energie France a eu recours au mix résiduel publié par Pownext à hauteur de 50.70%.



VOTRE ACCÈS A CONSO⁺ EST PROLONGÉ !

LA SOLUTION D'ANALYSE DE VOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES.

Profitez-en sur votre espace client, dans l'onglet "vos consommations".



VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Libellé	Période début	Période fin	Quantité	Unité	Prix Unitaire €	Montant HT	Taux TVA
Consommation énergie							
Energie verte 2023	14/06/2023	13/07/2023	3,522	MWh	1,00000	3,52	20%
Heures Creuses Eté (HCE)	14/06/2023	13/07/2023	0,978	MWh	54,26000	53,07	20%
Heures Pleines Eté (HPE)	14/06/2023	13/07/2023	2,544	MWh	66,28000	168,62	20%
Réglementation ARENH 2023	14/06/2023	13/07/2023	3,522	MWh	0,00000	0,00	20%
						225,21 €	
Acheminement réseau							
Composante de soutirage HPE	14/06/2023	13/07/2023	2,544	MWh	22,80000	58,00	20%
Composante de soutirage HCE	14/06/2023	13/07/2023	0,978	MWh	17,30000	16,92	20%
Composante de soutirage part fixe - Echoir	14/07/2023	12/08/2023	1 440,00	kVA/jour	0,03512	50,57	20%
Composante de soutirage part fixe - Reprise	14/06/2023	13/07/2023	-1 440,00	kVA/jour	0,03512	-50,57	20%
Composante de soutirage part fixe - Echu	14/06/2023	13/07/2023	1 440,00	kVA/jour	0,03512	50,57	20%
Composante de comptage - Echoir	14/07/2023	12/08/2023	30	jour	0,65819	19,75	20%
Composante de comptage - Reprise	14/06/2023	13/07/2023	-30	jour	0,65819	-19,75	20%
Composante de comptage - Echu	14/06/2023	13/07/2023	30	jour	0,65819	19,75	20%
Composante de gestion - Echoir	14/07/2023	12/08/2023	30	jour	0,51584	15,48	20%
Composante de gestion - Reprise	14/06/2023	13/07/2023	-30	jour	0,51584	-15,48	20%
Composante de gestion - Echu	14/06/2023	13/07/2023	30	jour	0,51584	15,48	20%
						160,72 €	
Taxes et contributions (Hors TVA)							
Certificats d'Economie d'Energie 2023	14/06/2023	13/07/2023	3,522	MWh	5,75000	20,25	20%
Contribution à l'obligation de Capacité 2023	14/06/2023	13/07/2023	3,522	MWh	13,89000	48,92	20%
Accise sur l'électricité - anciennement TICFE ou CSPE Taux Plein 2023	14/06/2023	13/07/2023	3,522	MWh	0,50000	1,76	20%
Contribution Tarifaire d'Acheminement	14/06/2023	12/08/2023	85.80	€	21,93000%	18,82	20%
						89,75 €	
TVA payée sur les débits							
TVA 20%			475,68	€		95,14	
						95,14 €	
						TOTAL HT	475,68 €
						TOTAL TTC	570,82 €

VOS RELEVÉS D'INDEX DE CONSOMMATION

Les index cumulés nous sont transmis par l'opérateur de réseau.

Libellé	Date relevé	Type relevé	Puissance souscrite kVA	Puissance atteinte kVA	Index précédent	Index nouveau	Consommation (MWh)
Heures Creuses Eté (HCE)	13/07/2023	REEL	48	15	38562	39540	0,978
Heures Pleines Eté (HPE)	13/07/2023	REEL	48	17	108159	110703	2,544

Plage horaire Heures Creuses : 22H30-06H30

Plage horaire Pointe : 09H00-11H00/18H00-20H00